



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO  
MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

*L'an 1*  
DU MINISTRE D'ETAT  
**GUY LOANDO**





# Revite®

REPENSONS À NOS VILLAGES  
VILLES ET TERRITOIRES



“Une année d’ouvrage en faveur du bien-être des Congolais grâce à un territoire valorisé, cohérent et compétitif». Investie par l’Assemblée Nationale le 26 avril 2021, l’équipe gouvernementale placée sous la direction de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, **Jean Michel SAMA LUKONDE**, célèbre le 26 avril 2022, sa première année d’exercice.

Au cours de ces douze premiers mois, le Ministère de l’Aménagement du Territoire élevé au rang de Ministère d’Etat par Son Excellence **Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO**, Président de la République, Chef de l’Etat - s’est attaché à rencontrer, échanger et comprendre les Congolais dans les 26 provinces que compte notre pays afin de mettre en oeuvre des projets qui améliorent leur bien-être.

Ainsi, les agents du Ministère ont tour à tour organisé des consultations avec les populations urbaines et rurales en RDC à l’instar des réunions citoyennes à Goma au lendemain de l’éruption du Nyiragongo. Parallèlement et puisque les questions que soulèvent l’aménagement du Territoire sont transversales, nous avons initié et participé à de nombreux ateliers de travail interministériels comme celui portant sur Fatshi City.

En outre, aux côtés de partenaires internationaux américains, belges ou égyptiens, des projets prioritaires dont notre immense territoire a besoin ont été identifiés à l’instar d’un atelier de maintenance aéronautique, académie d’aviation pour la formation de 100 techniciens et ingénieurs congolais aux Etats-Unis, la construction d’un chemin de fer interurbain Kinsuka - Gare Centrale - Kinkole ou encore le Réaménagement de 13 aéroports dans le pays. Enfin, le lobbying pour mobiliser les ressources en faveur d’un territoire cohérent et compétitif s’est également fait au travers de rencontres avec l’Union européenne, FONAREDD, CAFI ou lors de 5<sup>e</sup> session de l’Assemblée Générale des Nations Unies sur l’Environnement à Nairobi ou de ma présence à la COP 26 à Glasgow, en Écosse.

Deux projets me paraissent à multiples égards incontournables. D’une part, le lancement des travaux pour l’élaboration de l’annuaire des ressources naturelles renouvelables et non-renouvelables du sol et du sous-sol de notre pays.

En effet, je suis convaincu que la RDC a une responsabilité dans la préservation du bassin du Congo et pour porter la voix de l'Afrique sur le plan international. D'autre part, l'adoption par le parlement de la Loi d'Aménagement du Territoire (LAT) et la vulgarisation de la Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (PNAT) dans l'ensemble du pays furent et continuent d'être des moments exaltants pour l'ensemble des équipes du Ministère et une grande fierté pour moi.

Nous pouvons le dire, ce fut une année riche pour l'aménagement du Territoire. Une année après notre entrée en fonction et dans le prolongement de notre devoir de redevabilité, ce numéro prendra donc la forme d'un bilan fortement inspiré de notre rapport d'activité remis à Son Excellence le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, **Jean Michel SAMA LUKONDE**.

Je profite de ce moment pour remercier Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, **Jean Michel SAMA LUKONDE** qui a inscrit l'Aménagement du Territoire parmi les piliers centraux du programme gouvernemental et qui m'a accordé toute sa confiance.

Pour finir, je souhaite renouveler à Son Excellence **Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO**, Président de la République, Chef de l'Etat, mes remerciements pour m'avoir choisi afin de servir cette mission vitale pour notre pays et de m'en avoir donné les moyens en consacrant au sein d'un Ministère d'Etat les questions liées à l'Aménagement du Territoire. Puissent les Warriors continuer à incarner et à matérialiser vaillamment sa vision politique où le développement de la République Démocratique du Congo et le bien-être de sa population sont primordiaux.

### **Guy Loando Mboyo**

Ministre d'Etat, Ministre  
de l'Aménagement du territoire



*Son Excellence Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO,  
Président de la République Démocratique du Congo*



Son Excellence Monsieur le Premier Ministre,  
Jean Michel SAMA LUKONDE, Chef du Gouvernement



Adresse : Hôtel du Gouvernement 6ème étage  
Place Royal-Boulevard du 30 Juin  
Kinshasa Gombe - RDC  
Facebook Page: MintaRDC  
Twitter: @MiniAT  
Twitter: @GuyLoando  
www.amenagement.gouv.cd  
Tél. : +243 82 57 77 499  
+243 97 77 78 509

#### CELLULE DE COMMUNICATION

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
Me Patience BONDONGA

#### SECRÉTAIRES DE RÉDACTION

Yves UTUBULU  
Me Freddy BUJITU  
Mimie ENGUMBA

#### RÉDACTION CENTRALE

Mimie ENGUMBA  
Blandine LUSIMANA

#### DIRECTION ARTISTIQUE

Trésor EMBA  
Flavien TEPA

CREDIT PHOTO  
Flavien TEPA



10 | Etat des lieux du secteur de l'Aménagement du Territoire et les priorités du Ministre d'Etat Me Guy Loando Mboyo

16 | Relance de la réforme du secteur de l'Aménagement du Territoire

60 | Initiation et lancement des projets phares

88 | Lobbying et autres activités

96 | Perspectives



## INTRODUCTION

Dans le but de matérialiser sa vision politique qui place le Congolais au centre de l'action politique, le Président de la République, Chef de l'État **Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo** a pris, conformément à l'article 78 de la Constitution du 18 février 2006 telle que modifiée à ce jour, l'Ordonnance n°21/012 du 12 avril 2021 portant nomination des vices-Premiers Ministres, des Ministres d'État, des ministres, des Ministres délégués et des vice-Ministres.

Investie par l'Assemblée Nationale sur base d'un programme, cette équipe gouvernementale a été baptisée "Gouvernement des Warriors" et placée sous la coordination de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement **Jean Michel Sama Lukonde**. Elle a reçu la mission ultime de relever les défis pressants auxquels la République Démocratique du Congo fait face en matière de développement. Pour cela, il fallait des hommes et des femmes qui montent au front.

Nous avons humblement répondu présent à l'appel et nous nous attelons à la tâche depuis la remise et reprise avec notre prédecesseur. Cette volonté est naturellement en droite ligne avec la vision du Président de la République, Chef de l'État, Son Excellence **Felix-Antoine Tshisekedi Tshilombo**, qui souhaite construire un état fort, prospère et solidaire. C'est l'objectif que nous poursuivons sans relâche. Pour y parvenir, un cap précis a été déterminé. Ainsi conformément à l'ordonnance n° 22/003 du 07 janvier 2022 fixant les attributions des ministères, les missions suivantes ont été assignées à mon Ministère :

- Conception et élaboration des plans d'aménagement du territoire et suivi de leur exécution ;
- Exécution des politiques et des stratégies opérationnelles et l'orientation visant une meilleure répartition des activités humaines dans l'espace physique du pays ;
- Evaluation des potentialités du territoire en ce qui concerne les ressources naturelles renouvelables et non renouvelables du sol et du sous-sol national ;
- Contrôle et surveillance de manière permanente de l'utilisation de l'espace physique du pays ;
- Etablissement des programmes et des stratégies de mobilisation des ressources tant humaines, matérielles, institutionnelles que financières pour codifier, implanter et administrer le développement durable ;
- Planification, conception et aménagement des nouvelles villes, modernisation des villes existantes et développement des territoires, en collaboration avec les ministères ayant dans leurs attributions l'Intérieur, l'Urbanisme et Habitat, les Infrastructures, les Travaux Publics, les Affaires Foncières; les Transports et les voies de communication et le désenclavement, les ressources hydrauliques et électricité, le développement rural ainsi que les provinces.

## PLAN SOMMAIRE DU RAPPORT

Le devoir de redevabilité est une composante essentielle de la bonne gestion des affaires tant publiques que privées. Dans la gouvernance publique particulièrement, ce devoir est encore plus imposant étant donné que les institutions publiques doivent restituer l'essentiel de leurs activités à la communauté nationale, provinciale ou locale, selon le niveau du pouvoir exercé et cela dans la mesure où tout pouvoir émane du peuple (Article 5 de la Constitution)

C'est dans cette perspective que l'Ordonnance N°22/002 du 07 janvier 2022 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement dispose : « Les Vice-Premiers Ministères, les Ministres d'Etat, les Ministres (...) rédigent un rapport mensuel d'activités de leurs Ministres adressés au Premier Ministre avec copies au Président de la République et au Secrétariat Général du Gouvernement ».

Le présent rapport des actions réalisées durant une année depuis notre prise de fonction s'inscrit largement à cette exigence de redevabilité, il sera axé autour des points suivants :

- Etat des lieux du secteur de l'Aménagement du Territoire ;
- Relance de la réforme du secteur de l'Aménagement du Territoire ;
- Missions réalisées ;
- Initiation et lancement des projets phares ;
- Perspectives.

### **Etat des lieux du secteur de l'Aménagement du Territoire et les priorités du Ministre d'Etat, Me Guy Loando Mboyo**

## IL FAIT CONNAÎTRE LES PRIORITÉS DE SON SECTEUR

Réunis du 6 au 8 Mai 2021 à l'Hôtel du Gouvernement pour un état des lieux, le cabinet du Ministre d'État et son Administration ont produit une feuille de route. Ce document qui fixe les actions prioritaires à mener au cours de son mandat à la tête du Ministère.

### C'est notamment :

- la vulgarisation de la Politique Nationale de l'Aménagement du Territoire (PNAT);
- l'adoption du projet de Loi relative à l'Aménagement du Territoire par le Parlement et sa vulgarisation;
- le renforcement des capacités professionnelles des agents;

- l'amélioration des conditions de travail des agents;
- la poursuite et la finalisation de la réforme de l'Aménagement du Territoire;
- l'adaptation du cadre organique;
- la digitalisation de la gestion de l'information et de l'archivage.

### S'agissant de la mobilisation de fonds, le Ministre d'Etat, Ministre de l'Aménagement du Territoire s'est engagé à :

- diversifier les sources de financements extérieurs;
- créer le Fonds national de l'Aménagement du Territoire.



## L'ADMINISTRATION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE REÇOIT DES VÉHICULES 4X4 NEUFS

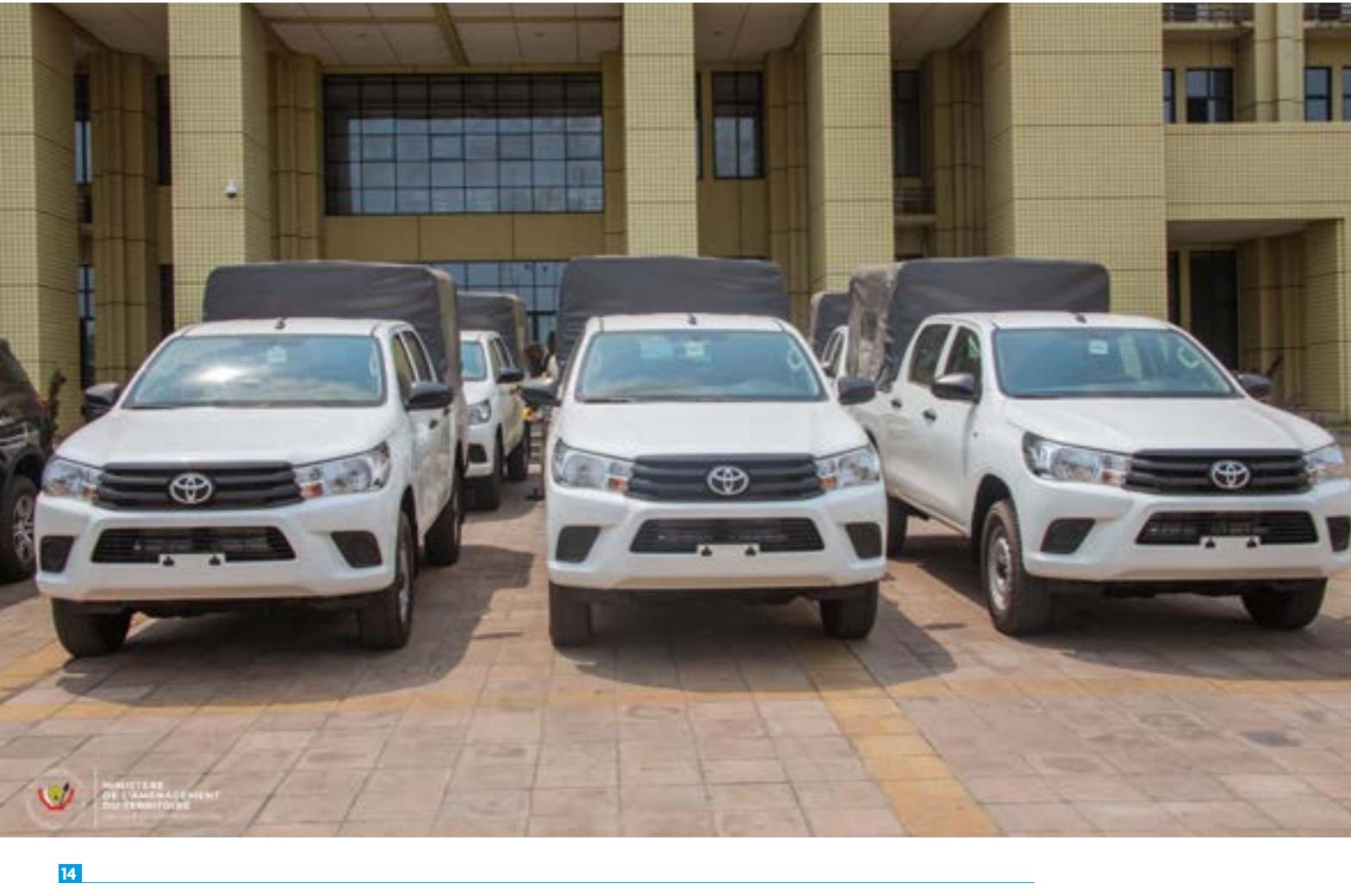
Ayant fait le constat de problèmes de mobilité dans le chef des agents de son administration, le Ministre d'Etat, Ministre de l'Aménagement du Territoire, a obtenu du Gouvernement des moyens de locomotion en leur faveur.

**M**e Guy Loando Mboyo a procédé le 2 septembre 2021, à l'immeuble de la Territoriale, à la remise officielle de neuf véhicules 4x4 de marque Toyota à son administration. La cérémonie a connu la présence du Coordonnateur du cabinet du Premier Ministre, du Secrétaire Général à l'Aménagement du Territoire et de tous les Directeurs.

Cette dotation rentre dans le cadre de la mise en oeuvre du pilier 2, axe 6, de la Feuille de route 2021-2023 qui vise à améliorer la logistique du personnel, notamment par la dotation en équipements, matériels de travail et charroi automobile.

S'inscrivant dans la vision du Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi qui fait de la réforme de l'Aménagement du Territoire une des priorités de son action, Me Guy Loando Mboyo a concrétisé cette dotation pour faciliter la réalisation des activités inscrites dans la Politique Nationale de l'Aménagement du Territoire ainsi que les attributions spécifiques de son secteur.

Le Ministre d'Etat de l'Aménagement du Territoire a exhorté les bénéficiaires à utiliser les véhicules reçus en bon serviteur de l'Etat et surtout au service du Ministère.





## REVISITATION DU CADRE ORGANIQUE DU MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Par ses Ordonnances n° 21/012 du 12 avril 2021 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, des Ministres d'Etat, des Ministres, des Ministres Délégués et des Vice-Ministres et n° 22/003 du 07 janvier 2022 fixant les attributions des Ministères, Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, a élevé le Ministère de l'Aménagement du Territoire en le confiant à un Ministre d'Etat, l'occurrence Son Excellence Guy LOANDO MBOYO, et a conféré davantage d'attributions à ce secteur de la vie nationale de telle sorte que la revisitation du cadre organique s'est avérée nécessaire et inéluctable.

C'est dans ce cadre que ce processus de revisitation a été lancé dans le souci de transformer l'Administration de l'Aménagement du Territoire, en vue de la rendre semblable à une machine efficace et efficiente, susceptible de relever les défis du développement de la République Démocratique du Congo par la matérialisation de la Vision du Chef de l'Etat.

Les experts du Cabinet et du Sécretariat Général sont à pied d'oeuvre pour produire le nouveau cadre organique dans les meilleurs délais.

## Relance de la réforme du secteur de l'Aménagement du Territoire



## COPIL FONARRED

## PLAIDOYER DE GUY LOANDO POUR L'AUGMENTATION DU FINANCEMENT DE SON SECTEUR

Sept ministres, membres de la composante Gouvernement au sein du Comité de pilotage du Fonarred (COPIL-FONARRED), se sont réunis le 12 août 2021 à Kinshasa. Une rencontre d'harmonisation des vues, en prélude aux prochaines négociations avec les bailleurs de fonds du processus REDD en République Démocratique du Congo, dans le cadre de la COP 26, prévue à Glasgow, en Ecosse, du 1er au 12 novembre derniers.

**D**epuis janvier 2020, la lettre d'intention qui liait le Gouvernement congolais aux agences de financement, dans le domaine REDD, est arrivée à terme. Et pour son renouvellement, les Ministres de l'Environnement et Développement Durable, des Finances, de l'Aménagement du Territoire, des Ressources Hydrauliques, de la Santé Publique, Hygiène et prévention, de l'Agriculture et des Affaires Foncières ont échangé pour dégager une vision commune, qui sera la position de la RDC dans les négociations à venir. « Il y a de nouvelles négociations qui se tiendront dans le cadre de la COP 26. Il est donc question que nous puissions faire des échanges entre les experts pour préparer ces assises et aller négocier avec force dans le respect des intérêts de notre pays », explique le Ministre d'Etat, Ministre de l'Aménagement du Territoire, Guy Loando Mboyo.

Le processus REDD s'appuie sur sept piliers, à savoir la Gouvernance, le Foncier, l'Énergie, l'agriculture, l'Aménagement du Territoire, la Forêt et la Démographie. S'agissant de l'Aménagement du Territoire, le Fonds CAFI a disponibilisé une enveloppe de huit millions de dollars américains pour la réforme. Mais ce financement, indique Guy Loando, a été gelé depuis janvier suite à une évaluation à mi-parcours du programme de la réforme de l'Aménagement du Territoire.

Cette évaluation étant faite, le patron de l'Aménagement du Territoire plaide pour, non seulement, le décaissement de la deuxième tranche mais aussi, l'augmentation de l'enveloppe allouée à son secteur. « Le montant initialement affecté à l'Aménagement du Territoire était de huit millions de dollars américains. Je ne dirai pas que c'est peu, c'est beaucoup. Mais dans le secteur de

l'Aménagement du Territoire, les attentes sont énormes. Avec une superficie de 2 345 000 km<sup>2</sup> de notre pays, il faut organiser la gestion en termes de l'espace physique», fait remarquer Guy Loando. C'est pourquoi, renchérit-il, «nous venons dans ces assises pour solliciter la consistance de l'enveloppe soit aussi consistante, car les défis sont énormes. Qu'on tienne compte vraiment de l'Aménagement du Territoire pour relever ce défi dans les jours à venir. Et que les fonds qui étaient bloqués parce qu'il fallait évaluer le programme de la réforme, soient débloqués pour continuer ce processus extrêmement important pour le développement de notre pays».

Au cours de cette réunion présidée par le ministre des Finances, Nicolas Kazadi, en sa qualité du président du COPIL-FONAREDD, Félicien Mulenda et Mirey Attalah du FONARRED ont présenté notamment les étapes du partenariat avec CAFI, les fonds alloués aux sept piliers REDD, les priorités sur les prochaines étapes. À l'issue de ces travaux, le coordonnateur du FONAREDD, Félicien Mulenda, s'est dit satisfait: « Je suis satisfait du fait que les sept ministres de la composante gouvernement du COPIL-FONARRED étaient là. Le message est bien passé. Leurs excellences ont compris les enjeux autour de la gestion des ressources nationales de notre pays et en particulier les ressources forestières. Nous sommes heureux de l'élan sorti de cette réunion. Le Ministre prennent à bras le corps toutes les questions qui ont été soulevées notamment pour recadrer et orienter le prochain cycle des discussions avec les bailleurs ». Notons que le COPIL-FONAREDD comprend en son sein quatre composantes: le Gouvernement, les bailleurs de fonds, la société civile et le secteur privé.

Cellcom AT







#### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### L'UNION EUROPEENNE SOUTIENT LE PROCESSUS DE LA RÉFORME DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le financement de la deuxième tranche du processus de la réforme de l'Aménagement du Territoire, actuellement soumis à une évaluation à mi-parcours, a fait l'objet du plaidoyer du Ministre d'Etat, Ministre de l'Aménagement du Territoire, Me Guy Loando Mboyo, au cours d'une audience qu'il a accordée, le 25 mai 2021, à l'ambassadeur de l'Union Européenne (UE) auprès de la RDC, Jean-Marc Châtaigner.

**E**tant membre du Conseil d'administration de l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale (CAFI), l'UE accorde un intérêt particulier à la réussite de ce processus, raison pour laquelle Jean-Marc Châtaigner a souligné que tout sera mis en oeuvre pour rendre plus optimal ce mécanisme en RDC. Il l'a dit au sortir de l'échange qu'il a eu avec Me Guy Loando Mboyo. «Ça été l'occasion d'aborder avec le Ministre d'Etat les différents sujets que nous traitons ensemble, évidemment des sujets liés à l'Aménagement du Territoire. L'UE appuie, de façon importante, un certain nombre de réserves naturelles des parcs nationaux liés à l'ICCN.

Pour nous, il y a toute une question de sécurisation foncière, de reconnaissance de titres de ces zones. Nous avons discuté de ces aménagements spatiaux avec le Ministre d'Etat, a-t-il déclaré. Et d'ajouter: « Nous soutenons aussi un autre mécanisme qui s'appelle CAFI qui est un mécanisme finançant les structures d'Aménagement du Territoire et nous

avons discuté de la façon de le rendre plus optimal au Congo». Le plaidoyer du Ministre d'Etat, Ministre de l'Aménagement du Territoire n'a pas seulement concerné le décaissement de la deuxième tranche mais aussi, l'augmentation de cette enveloppe pour permettre à son pays de mener à bien le processus de la réforme de l'Aménagement du Territoire qui vise à le doter des outils et instruments indispensables pour une gestion optimale et rationnelle de l'espace national.

Ces outils sont la politique nationale d'Aménagement du Territoire, la loi relative à l'Aménagement du Territoire, le schéma national d'Aménagement du Territoire et les guides méthodologiques qui permettront aux provinces d'élaborer leurs plans provinciaux et locaux d'Aménagement du Territoire.

Cellcom AT



## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## LES EXPERTS ONT RÉFLÉCHI SUR L'ÉVOLUTION DE LA RÉFORME DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Au terme de ces réflexions, trois importantes recommandations ont été formulées par les organisations de la société civile, à savoir la prise en compte de leur cahier des charges sur le processus de la réforme de l'Aménagement du Territoire ; l'intégration de leurs observations et recommandations dans la nouvelle version de la proposition de la loi au Parlement et l'organisation des séances de travail d'analyse et d'intégration de leurs contributions dans la version de la proposition de la loi transmise au Parlement.

**L**es différents acteurs impliqués dans le processus de la réforme de l'Aménagement du Territoire veulent parler tous un même langage pour l'avancement de ce programme qui vise à doter le pays des outils et instruments de planification spatiale. C'est dans ce cadre qu'il s'est tenu, le 21 mai 2021, dans la salle Garamba de l'Immeuble Paul-Panda-Farnana l'atelier d'échange d'information sur l'évolution de la réforme d'aménagement du territoire et les perspectives d'un plaidoyer constructif dans le cadre de cette réforme.

Organisé par le Centre des technologies innovatrices et le développement durable en collaboration avec le groupe de travail climat REDD rénové grâce à l'appui de RRI, cet atelier ouvert par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Aménagement du Territoire, Guy Loando Mboyo, a eu pour objectif de fournir des informations aux parties prenantes sur l'évolution de la réforme de l'Aménagement du Territoire tout en faisant un état des lieux sur la prise en compte des recommandations de la société civile dans les différents documents et outils déjà produits dans le cadre de cette réforme.

Il était donc question de présenter l'évolution du processus, la nouvelle version de la proposition de la loi relative à l'Aménagement du Territoire, le cahier des charges sur la réforme d'Aménagement du Territoire et la fiche d'observation des OSC sur la nouvelle version de la proposition de loi et

proposer les recommandations pouvant faciliter le prochain plaidoyer. Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Aménagement du Territoire, qui a ouvert cet atelier a fait savoir que sur les quatre outils attendus de la réforme, le Ministère Accompagné de ses partenaires techniques et financiers ainsi que la société civile a produit deux importants outils, notamment la politique nationale d'Aménagement du Territoire, l'avant projet de loi relatif à l'Aménagement du Territoire.

Concernant les autres outils restants, à savoir le schéma national d'Aménagement du Territoire et les guides méthodologiques, le patron de l'Aménagement du Territoire a indiqué qu'une évaluation de la première phase du processus est en cours, à l'issue de laquelle la deuxième tranche des fonds prévus par cette réforme pourra être débloquée afin de poursuivre et parachever ce processus.

Me Guy Loanda a rassuré la société civile quant à la prise en compte dans la politique et l'avant-projet de loi relatif à l'Aménagement du Territoire de la sécurisation des droits des peuples autochtones et celle des communautés locales. Cette question, a-t-il laissé entendre, est une obligation constitutionnelle.

Cellcom ATAT





## POURSUITE DES ACTIVITES DE LA REFORME DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

**N**ous avons accordé une audience au Secrétaire Exécutif du FONAREDD pour évoquer avec lui la réforme de l'Aménagement du Territoire visant à doter le pays des outils et instruments de planification spatiale dont la Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (PNAT), la Loi relative à l'Aménagement du Territoire (LAT), le Schéma national d'Aménagement du Territoire (SNAT) et les Guides méthodologiques (GM) pour l'élaboration des plans provinciaux d'Aménagement du Territoire (PPAT) ainsi que les Plans locaux d'Aménagement du Territoire (PLAT).

A ce jour, le Ministère a produit deux instruments dans le cadre de ladite réforme. Il s'agit notamment de la Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (PNAT) et de la Loi relative à l'Aménagement du Territoire (LAT). Les deux outils restants (SNAT et GM) seront produits dans le meilleur délai.

En prévision de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de l'Aménagement du Territoire et de l'adoption du projet de loi relative à l'Aménagement

du Territoire au Parlement et de sa promulgation par le Chef de l'Etat, nous avons présidé, en date de jeudi 20 mai 2021, une séance de travail sur l'évolution du processus de la réforme de mon secteur.

Au cours de cette réunion, nous avons donné à nos collaborateurs des nouvelles instructions pour amener à bon port ledit processus qui permettra de doter le pays des outils et instruments efficaces pour une meilleure gestion spatiale.

Par la même occasion, nous avons aussi passé en revue l'évolution à mi-parcours de ce programme. A ce sujet, nous avons pris bonne note des observations faites par les acteurs de la société civile (membre de la CODELT) concernant le document de la Politique Nationale d'Aménagement du Territoire et le projet de loi, validés respectivement par le Conseil des Ministres du 3 juillet et celui du 18 septembre 2020.





## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### LANCÉ EN PROVINCE DE LA CAMPAGNE DE VULGARISATION ET SENSIBILISATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (PNAT) : APPEL LANCÉ AUX EQUATORIENS POUR SOUTENIR LA VISION DU CHEF DE L'ETAT

Le Ministre d'État, Ministre de l'Aménagement du Territoire, Me Guy Loando Mboyo, en campagne de vulgarisation de la Politique Nationale de l'Aménagement du Territoire (PNAT), à travers toutes les provinces du pays. Arrivé à l'étape de l'ex-grande province de l'Équateur, à Mbandaka qu'il a lancé la campagne de vulgarisation et de mise en œuvre de cette politique, en présence des autorités politico administratives, coutumières, acteurs provinciaux et des experts de son ministère.

**L**'Aménagement du Territoire étant l'un des secteurs-clés dans le développement du pays, Me Guy Loando Mboyo a invité toutes les forces vives de la province de l'Équateur à soutenir la vision du Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui en a fait l'un des piliers de sa politique. Il a souligné que la mise en œuvre de la politique nationale de l'Aménagement du Territoire contribuera à la modernisation de la ville de Mbandaka et de bien d'autres territoires de cette province.

Le Ministre a, par ailleurs, exhorté tous les acteurs provinciaux à s'approprier les résultats de la réforme de l'Aménagement du Territoire. Il s'était livré au même exercice à l'étape de Boende.

L'occasion faisant le larron, le Ministre a posé, au nom du Gouvernement, un geste de générosité à l'endroit des rescapés du naufrage de la rivière de la Tshuapa. Signalons que partout où il est passé, de Boende à Mbandaka, Guy Loando Mboyo a reçu un accueil délirant, en digne fils de la grande province de l'Équateur.





#### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## LANCÉMENT DE LA CAMPAGNE DE VULGARISATION DE LA PNAT À KINSHASA

Après les villes de Kisangani dans la Tshopo, Buta dans le Bas-Uélé et Gbado-lite dans le Nord-Ubangi, le Ministre d'Etat, Ministre de l'Aménagement du Territoire, Me Guy Loando Mboyo, a lancé, le 16 octobre 2021 au salon rouge de l'Hôtel du Gouvernement, la campagne de vulgarisation et de mise en oeuvre de la Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (PNAT). L'activité s'est déroulée en présence de la Ministre d'Etat, Ministre en charge de la Justice, Rose Mutombo; du Ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani; et du Vice-Ministre des Transports, Marc Ekila.

**L**a campagne lancée vise à permettre à la population de Kinshasa de s'approprier de la réforme de l'Aménagement du Territoire et la mise en œuvre de la Politique Nationale d'Aménagement du Territoire afin de répondre aux défis de l'affectation, l'occupation et l'utilisation des espaces physiques, des ressources naturelles du sol et sous-sol ainsi que le développement durable de la ville de Kinshasa et ses milieux péri-urbains. Selon le Ministre d'Etat, Ministre de l'Aménagement du Territoire Me Guy Loando Mboyo, l'Aménagement du Territoire est l'un des piliers du programme du Gouvernement conduit par le Premier Ministre, Sama Lukonde.

De ce fait, il est un secteur clé dans le développement du pays. D'où l'importance de cette campagne de vulgarisation qui s'inscrit dans la vision du Chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, qui met au centre de la gouvernance le bien-être de la population. Me Guy Loando Mboyo a rappelé que le processus de la réforme de son secteur a été lancé depuis mai 2017 dans l'objectif de doter le pays d'une politique nationale d'Aménagement du Territoire, d'une loi relative à l'Aménagement du Territoire, d'un schéma national d'Aménagement du Territoire et des guides méthodologiques pour l'élaboration des plans provinciaux et locaux d'Aménagement du Territoire. Cette réforme, a-t-il renchéri, devra aboutir à l'instauration d'un cadre institutionnel capable de mener à bon escient les différentes activités liées à la planification, l'affectation, l'utilisation et l'occupation de l'espace du territoire national.

Me Guy Loando Mboyo a annoncé que le Gouvernement de la République a débloqué, dans le cadre des fonds de contrepartie, un acompte important pour poursuivre les activités de la réforme de son secteur. et a indiqué que cette politique est l'instrument capital pour le développement durable et harmonieux du pays. «En attendant, j'ai le réel plaisir d'annoncer que, sur instruction de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Jean-Michel Sama Lokonde Kyenge, le Gouvernement de la République, dans le cadre des fonds de contrepartie, a débloqué un acompte pour permettre au Ministère de l'Aménagement du Territoire de poursuivre les activités de la réforme de son secteur. Ce financement sur fonds propres du Gouvernement

nous permet de nous déployer à travers le pays non seulement pour la vulgarisation, mais aussi pour parachever ce processus par la production des livrables restants », a-t-il indiqué.

Parlant des avancées de la réforme de son secteur, Guy Loando a dit qu'à ce jour deux instruments importants ont été produits, à savoir la PNAT adoptée par le Conseil des ministres et le projet de loi relative à l'Aménagement du Territoire, retenu parmi les matières de la session de septembre à l'Assemblée Nationale. Quant à la politique susvisée et dont la vulgarisation et la mise en oeuvre sont en cours, Me Guy Loando a indiqué que cette politique est l'instrument capital pour le développement durable et harmonieux du pays. Elle se résume en sept axes stratégiques, notamment la promotion de grandes infrastructures structurantes et intégratrices du territoire ; la recherche d'une redistribution rationnelle et équitable sur le territoire national des équipements et des services sociaux de base ; le renforcement de l'armature urbaine et des pôles de compétitivité et d'intégration économique ; le développement et aménagement agro-rural et renforcement des complémentarités villes-campagnes la durabilité environnementale et résilience face aux changements climatiques ; la planification, optimisation des affectations et arbitrage des usages des terres ; et l'amélioration des cadres juridique et institutionnel de l'Aménagement du Territoire.

La PNAT s'articule autour des principes fondamentaux dans lesquels tous les acteurs du développement territorial trouveront leur place. Il s'agit de principes de la cohérence et la subsidiarité ; de l'équilibre et la complémentarité ; de la justice territoriale ; de la responsabilité sociale et environnementale ; de l'unité et la cohésion nationale ; de la globalité de l'Aménagement du Territoire ; de l'anticipation, et de la consultation et la participation. Concernant les autres outils restants, notamment le schéma national de l'aménagement du territoire et les Guides méthodologiques pour l'élaboration des plans provinciaux et locaux d'Aménagement du Territoire, le patron de l'Aménagement du Territoire a dit qu'une évaluation de la première phase du processus est en cours, à l'issue de laquelle la deuxième tranche des fonds prévus pour cette réforme pourra être débloquée.





#### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## DÉMARRAGE À KINSHASA DES ATELIERS DE VULGARISATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (PNAT)

Le coup d'envoi a été donné le 8 novembre 2021 dans tous les quatre districts de la ville Kinshasa, à savoir Tshangu, Funa, Lukunga et Mont-Amba. Cela, quelques jours après le lancement officiel de la campagne de vulgarisation et de mise en oeuvre de cette politique par le Ministre de tutelle, Me Guy Loando Mboyo.

**D**u 8 au 10 novembre 2021, les participants aux différents ateliers se sont imprégnés du contenu de la Politique nationale de l'Aménagement du Territoire (PNAT), un important document qui définit la politique du pays dans ce secteur.

Les objectifs poursuivis par cette campagne étaient d'informer de sensibiliser de vulgariser et d'impliquer tous les acteurs provinciaux de l'Aménagement du Territoire de la ville province de Kinshasa à s'approprier la Politique Nationale d'Aménagement du Territoire et à intégrer ses

orientations stratégiques dans leur planification et ceci se fait au travers de la présentation de la réforme de l'Aménagement du Territoire, de la définition du concept « Aménagement du Territoire », de la clarification des attributions du Ministère de l'Aménagement du Territoire et celles des autres sectoriels, de la présentation de l'économie de la PNAT, de la présentation des initiatives locales de planification spatiale ou de l'Aménagement du Territoire de la ville de Kinshasa et enfin de la présentation du Programme « REVITE » Repensons à nos Villages Villes et Territoires.

Les résultats attendus à l'issue de cet atelier étaient de voir les acteurs provinciaux s'approprier la PNAT et qu'ils soient impliqués dans l'élaboration des différents outils de planification spatiale et comprennent mieux les attributions du Ministère de l'Amenagement du Territoire, répondre aux attentes du Gouvernement et de la population

en rapport avec l'affectation, l'occupation et l'utilisation des espaces physiques du pays, et surtout celles liées à une urbanisation spontanée ainsi que le développement durable de toute la ville province de Kinshasa et ses milieux péri-urbains.



**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

## GUY LOANDO MBOYO AU GRAND KATANGA POUR VULGARISER LA PNAT

Déterminé à impliquer tous les acteurs dans la réussite du processus de la réforme de l'Aménagement du Territoire, le Ministre d'État chargé de ce secteur met les bouchées doubles pour assurer la vulgarisation de la Politique Nationale de l'Aménagement du Territoire (PNAT).



À près la ville de Kinshasa, l'ex-province orientale et le Nord-Ubangi, Guy Loando Mboyo veut quadriller tout l'espace du grand Katanga. À la tête d'une forte délégation des experts de son administration, il est arrivé le 28 novembre 2021 à Lubumbashi, dans la province du Haut-Katanga, pour lancer la campagne de vulgarisation et de mise en oeuvre de la PNAT. Deux temps forts ont marqué la cérémonie du lancement de la campagne de vulgarisation et de la mise en oeuvre de la PNAT, à savoir le discours du Gouverneur de province et l'allocution du Ministre d'État chargé de l'Aménagement du Territoire.

Pour la province du Katanga, a déclaré Jacques Kyabula, cette campagne est plus qu'une nécessité car elle contribue à la vision de son développement par l'acquisition des terres pour les activités agricoles.

Le Gouverneur du Haut-Katanga a plaidé pour une gestion rationnelle et efficiente de ces terres afin de mettre fin aux conflits. "Il faut arriver à administrer rationnellement et efficacement nos terres. Il s'agit aussi de mieux occuper notre territoire en identifiant les ressources diverses du sol...", a-t-il dit, invitant par ailleurs tous les experts sectoriels à s'approprier cette politique. Lançant cette campagne, Guy Loando Mboyo a rappelé que, depuis plus d'une décennie, le pays s'est engagé dans une série de réformes visant notamment à redresser la situation socioéconomique, à renforcer l'efficacité des services Publics de l'Etat, à moderniser et rationaliser l'utilisation de l'espace du territoire national et l'Administration Publique.

C'est dans ce cadre que le Gouvernement de la République, à travers le ministère de l'Aménagement du Territoire, a-t-il renchéri, avait lancé en juin 2017

le processus de la réforme de l'Aménagement du Territoire. Cela, pour doter le pays d'une politique nationale en la matière, d'une loi y relative, d'un schéma national d'Aménagement du Territoire et des guides méthodologiques pour l'élaboration des plans provinciaux et locaux d'Aménagement du Territoire.

In fine, cette réforme devra aboutir à l'instauration d'un cadre institutionnel capable de mener à bon escient les différentes activités liées à la planification, à l'affectation, à l'utilisation et à l'occupation de l'espace du territoire national.

Au stade actuel de la réforme de l'Aménagement du Territoire, le Ministre d'Etat, Guy Loando Mboyo, a indiqué que deux instruments importants ont été produits, à sa-voir la PNAT et le projet de loi relative à l'Aménagement du Territoire en cours d'examen à la Commission Aménagement du Territoire de l'Assemblée Nationale après son adoption par la plénière.

Quant au Schéma National de l'Aménagement du Territoire et les guides méthodologiques, Me Guy Loando Mboyo a laissé entendre qu'une évaluation de la première phase du processus est en cours, à l'issue de laquelle la deuxième tranche des fonds prévus pour cette réforme pourra être débloquée. Toutefois, il a annoncé que "dans le cadre des fonds de contrepartie, le Gouvernement a débloqué

un acompte pour permettre au ministère de l'Aménagement du Territoire de poursuivre les activités de la réforme de ce secteur à travers le pays sur fonds propres". Les objectifs de la campagne Pour le patron de l'Aménagement du Territoire, la campagne ainsi lancée a comme objectif principal de permettre à la Province du Haut-Katanga de s'approprier des résultats de la réforme de l'Aménagement du Territoire et surtout de mettre en oeuvre la PNAT, répondre aux attentes du Gouvernement et de la population en rapport avec l'affectation, l'occupation et l'utilisation des espaces, des ressources naturelles du sol et sous-sol ainsi que le développement durable de toute la province et les milieux péri-urbains des grandes villes.

Un accent particulier, a-t-il ajouté, sera mis sur la rénovation ou modernisation de la ville de Lubumbashi et d'autres agglomérations de la province.

Ceci aura comme finalité l'aménagement planifié, le développement durable, harmonieux et équilibré des entités tant urbaines que décentralisées en particulier et la République Démocratique du Congo en général. Après la ville de Lubumbashi, le Ministre d'Etat chargé de l'Aménagement du territoire s'était rendu à Kolwezi, dans le Lualaba, pour donner le go de la même campagne de vulgarisation de la PNAT.







## ASSEMBLÉE NATIONALE

# LE PROJET DE LOI RELATIF À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DÉCLARÉ RECEVABLE

Loin de solliciter, comme d'habitude, le délai de quarante-huit heures pour rencontrer les préoccupations de trente-six députés nationaux sur la défense du projet de loi relatif à l'Aménagement du Territoire, le 26 octobre 2021 à l'Assemblée nationale, le Ministre d'État, Ministre en charge de l'Aménagement du Territoire, Me Guy Loando Mboyo, a répondu, une heure après aux questions des élus du peuple. C'était au cours d'une plénière conduite par le premier vice-Président de l'Assemblée Nationale, Jean-Marc Kabund.

**L**e projet de loi relatif à l'Aménagement du Territoire a été déclaré recevable à l'unanimité et envoyé à la Commission Aménagement du Territoire, Infrastructures et Nouvelles Technologies de l'information et de la Communication pour examen approfondi endéans quinze jours. Ce, à la grande satisfaction du ministre d'État ayant dans ses attributions l'Aménagement du Territoire.

Dans son exposé sur l'économie de ce projet de loi, il a eu des mots justes pour solliciter l'adoption par les députés de cet instrument juridique en remplacement du décret du 20 juin 1957 sur l'urbanisme devenu obsolète à ce jour. "Je vous prie, honorables députés, élus légitimes du peuple congolais, de recevoir et d'adopter cet important outil de planification spatiale de notre territoire national, afin que nous puissions léguer aux générations futures un pays plus beau qu'avant", a-t-il plaidé.

Guy Loando a démontré l'importance de l'adoption de cet instrument juridique par les élus du peuple car, at- il dit, il favorisera la mise en oeuvre des principes généraux, du cadre de mise en oeuvre et du suivi et évaluation de la politique nationale d'Aménagement du Territoire en les rendant opposables à tous pour une meilleure répartition des hommes et de leurs activités à travers le pays dans une vision prospective en tenant compte des contraintes de différents ordres et en fonction des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables.

Il permettra également de rendre possible le rétablissement des équilibres rompus entre diverses

régions du pays, les arbitrages intersectoriels et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles pour le bien-être de la population. Insistant sur le fait que le secteur de l'aménagement du territoire ne dispose pas d'une législation en adéquation avec l'ordre institutionnel consacré par la Constitution du 18 février 2006 telle que modifiée à ce jour, Guy Loando Mboyo a soutenu obstinément que "sans une planification spatiale, il n'est pas possible de concrétiser la vision de faire de la RDC un espace plus cohérent, plus attractif, plus compétitif économiquement, assurant le bien-être de sa population dans un environnement intégré et durable au coeur de l'Afrique et du monde".

## Les grandes orientations du projet de loi relatif à l'Aménagement du Territoire

Le projet de loi comporte sept chapitres, subdivisés en quatre-vingt-un articles. Le premier chapitre porte sur des dispositions générales ; le deuxième sur le cadre institutionnel et des organes de l'Aménagement du Territoire; le troisième sur les outils de planification spatiale, le quatrième sur le suivi et contrôle, le cinquième sur des mécanismes de financement. Quant au sixième chapitre, il concerne les poursuites, infractions et sanctions administratives. Le dernier chapitre s'appesantit sur les dispositions transitoires, abrogatoires et finales.

Gage de l'émergence d'une bonne planification spatiale, le projet de loi relatif à l'Aménagement du Territoire offre la garantie de l'existence d'un cadre normatif de nature à assurer la valorisation des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables du sol et du sous-sol à travers le territoire national.



*Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Aménagement du Territoire, Me Guy Loando Mboyo*



#### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## EXAMEN DU PROJET DE LOI RELATIF À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE À LA COMMISSION AMÉNAGEMENT TERRITOIRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Défendu récemment en plénière sur le banc par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Aménagement du Territoire, le projet de loi relatif à ce secteur déclaré recevable est présentement en examen à la Commission Aménagement du Territoire de l'Assemblée Nationale.

**L**e vendredi 5 novembre 2021 dans la salle des Banquets du Palais du peuple, sous la direction du président José Engbanda, la Commission Aménagement du Territoire a d'abord examiné les questions se reportant aux options fondamentales levées au cours de la plénière qui avait reçu ledit projet de loi avant de s'appesantir sur les premiers articles définissant le concept.

A l'issue de la séance, le président de la Commission s'est exprimé en ces termes : « la Commission a examiné aujourd'hui, les questions se reportant aux options fondamentales levées au cours de la plénière qui avait reçu ce projet de loi. Et nous avons aussi examiné les premiers articles principaux qui définissent le concept». Avant de renchérir qu'il y en a eu plus au moins vingt-trois concepts. C'était des questions importantes, il fallait chercher à savoir aussi, s'il y a un fondement constitutionnel pour l'adapter à ce projet de loi.

L'option a été levée, en indiquant que l'article 9 de la Constitution est clair en cette matière et c'est la base même constitutionnelle de ce projet de loi relatif à l'Aménagement du Territoire.

Les vingt-trois principes, a-t-il poursuivi, ont été adoptés et nous allons encore nous retrouver pour la suite des travaux. S'agissant de l'évolution des travaux, José Engbanda a fait savoir qu'il y a, une réelle complémentarité, l'ambiance est très bonne." Les 15 jours qui nous sont accordés par la plénière seront respectés. Nous allons adopter ce projet de loi en Commission avant de le soumettre à la plénière», a-t-il conclu. Le projet de loi relatif à l'Aménagement du Territoire vient ainsi remplacer celui de 1957 portant sur l'Urbanisme devenu aujourd'hui obsolète et ne répondant plus aux impératifs de l'heure.

L'on se rappellera que lors de la défense de ce projet de loi à l'Assemblée Nationale, Me Guy Loando Mboyo a plaidé pour son adoption car elle apporte des innovations telles que la clarification de la démarche de l'Aménagement du Territoire et ses concepts ; l'institutionnalisation des principes de l'aménagement du territoire et de ses objectifs; le caractère contraignant des outils majeurs de planification spatiale ; le régime des sanctions pénales et administratives pour les actes posés en violation des dispositions de la loi...



#### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## DEUX JOURS DE SÉANCES D'HARMONISATION SUR LE PROJET DE LOI DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les différents acteurs impliqués dans le processus de la réforme du secteur de l'Aménagement du Territoire ont réussi à aplanir, les 1er et 3 juin 2021, leurs divergences de vues sur le projet de loi relatif à ce secteur, sous la conduite du Ministre de tutelle, Guy Loando Mbogo.

**L**e ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du Territoire, Guy Loando Mbogo, qui a personnellement pris une part active aux discussions, a réussi à arracher le consensus de différentes parties prenantes quant aux éléments à intégrer dans le projet de loi sous examen au Parlement. Les participants à ces réflexions, motivés par le souci de doter le pays des outils et instruments efficaces d'Aménagement du Territoire ont, dans un esprit d'ouverture et de coopération, examiné le tableau synoptique contenant les observations et propositions formulées par les organisations

de la société civile réunies au sein du Groupe de travail climat rénové redd (GTCRR) et le texte d'enrichissement du projet de loi préparé par l'édit groupe. Au terme de cet exercice, les parties prenantes sont toutes tombées d'accord sur une version consensuelle du projet de loi relative à l'Aménagement du Territoire. «Nous avons passé en revue le tableau synoptique et le texte de loi article par article. Aujourd'hui, nous avons conclu avec un procès-verbal qui consacre ce consensus auquel sont arrivées toutes les parties prenantes, notamment la société civile et les équipes du

ministère de l'Aménagement du Territoire», a expliqué Mireille Atallah, conseillère principale en matière d'Aménagement du Territoire au FONARRED. Elle a, en outre, souligné qu'autour de ce document, "il y a eu un consensus très fort, un engagement et même une promesse de la part de la société civile d'accompagner le ministre dans la bonne conduite de cette réforme et dans la mise en oeuvre du processus de la réforme du secteur de l'Aménagement du Territoire".

Pour sa part, Augustin Mpoy, conseiller technique principal du CODELT, organisation membre du GTCRR, a souligné que la voie vient d'être balisée et la loi qui sera adoptée aura l'adhésion de toute la nation congolaise. «Nous avons salué le fait que le Ministre ait permis que ces deux jours puissent avoir lieu. On est arrivé à des compromis.

Je pense qu'on peut dire qu'on est en train de converger vers une version consensuelle de la loi et nous espérons garder le même esprit pour qu'au niveau de l'hémicycle, nous puissions faire valoir les éléments de consensus que nous venons d'avoir afin que la loi, si elle est votée, soit réellement consensuelle, qu'elle ait l'adhésion de toute la nation congolaise», a soutenu Me Augustin Mpoy.

Notons que les enrichissements proposés par différents acteurs, au cours de ces travaux d'harmonisation, seront transmis à l'Assemblée Nationale par le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du Territoire.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## GUY LOANDO LANCE LE PROGRAMME REVITE

Le programme vise à susciter un élan patriotique, une marque identitaire des Congolais résidant à l'étranger ou au pays à construire dans leurs villages, villes et territoires pour booster le développement de la RDC et propulser les investissements de la diaspora.

**L**e ministre d'État, ministre chargé de l'Aménagement du Territoire, Guy Loando Mboyo, a lancé le 26 juillet 2021 dans la salle bleue de l'Hôtel du Gouvernement cet ambitieux programme qui s'inscrit dans la droite ligne de la vision du Chef de l'État, Félix Tshisekedi, celle de doter le pays des infrastructures socio-économiques de base, des routes de desserte agricole et des stations d'adduction d'eau. Le programme « REVITE : Repensons à nos villages, villes et territoires » vise à susciter un élan patriotique, une marque identitaire des Congolais résidant à l'étranger ou au pays à construire dans leurs villages, villes et territoires pour booster le développement de la RDC.

Selon le ministre d'État, ministre de l'Aménagement du Territoire, Guy Loando Mboyo, le programme REVITE a l'avantage de répondre au Plan national stratégique de développement et aux objectifs de développement durable portés essentiellement sur les piliers : développement économique, social, environnemental et institutionnel." Ce programme identitaire, a-t-il rencheri, a pour objectif essentiel d'encadrer les actions d'investissement des Congolais de la RDC et ceux vivant à l'étranger afin qu'ils puissent contribuer au développement des villages, villes et territoires de la RDC.

À en croire Me Guy Loando, pour encourager ces Congolaises et Congolais qui voudront construire dans leurs provinces, le Gouvernement leur accordera certaines facilités en termes des mesures incitatives. "Des Congolais résidents et Congolais vivant à l'étranger pourront bénéficier de l'appui de l'État à travers des mesures incitatives à la facilitation des investissements et d'un retour aux origines", a déclaré le patron de l'Aménagement du Territoire.

L'exécution du programme REVITE contribuera non seulement à décongestionner la ville de Kinshasa mais aussi à promouvoir le développement du pays car, a laissé entendre le ministre d'État Guy Loando, le développement harmonieux des villages, villes et territoires de la RDC fait face à différents défis qui se résument essentiellement au manque d'infrastructures modernes et un standard de vie plus



confortable pour tout Congolais d'ici et d'ailleurs. "Ces défis, une fois relevés, vont booster le tourisme et faciliter aussi le retour des Congolais résidant à l'étranger". Toutefois, la réussite de ce programme passe par l'implication et l'appropriation de tous les Congolais.

D'où l'appel du Ministre d'État Guy Loando : "Congolaise et Congolais, ensemble contribuons au développement de nos provinces, nos villes, nos villages pour que le Congo porte notre empreinte".

Pour permettre à tout le monde d'avoir des informations sur ce programme gouvernemental, un numéro vert sera très bientôt rendu public. Notons que le programme REVITE appelle à mûrir le sens de la responsabilité nationale ainsi que la conscience patriotique. Il poursuit entre autres objectifs : désenclaver les villages, villes et territoires; contribuer à l'identification des potentialités de chaque village, ville et territoire tout en permettant de développer le tourisme, moteur de croissance économique.





#### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## DES EXPERTS RÉFLÉCHISSENT AUTOUR DES GUIDES MÉTHODOLOGIQUES

En partenariat avec le PNUD, le ministère de l'Aménagement du Territoire a organisé du jeudi 07 au vendredi 08 avril à Kinshasa 2022 un atelier de cadrage sur les guides méthodologiques. L'objectif de cet atelier est de renforcer les capacités des experts du Ministère de l'Aménagement du Territoire sur l'organisation des consultations et de pré-validation par des acteurs provinciaux sur les versions provisoires des guides méthodologiques, lesquels permettront l'élaboration des plans provinciaux et locaux de l'Aménagement du Territoire.

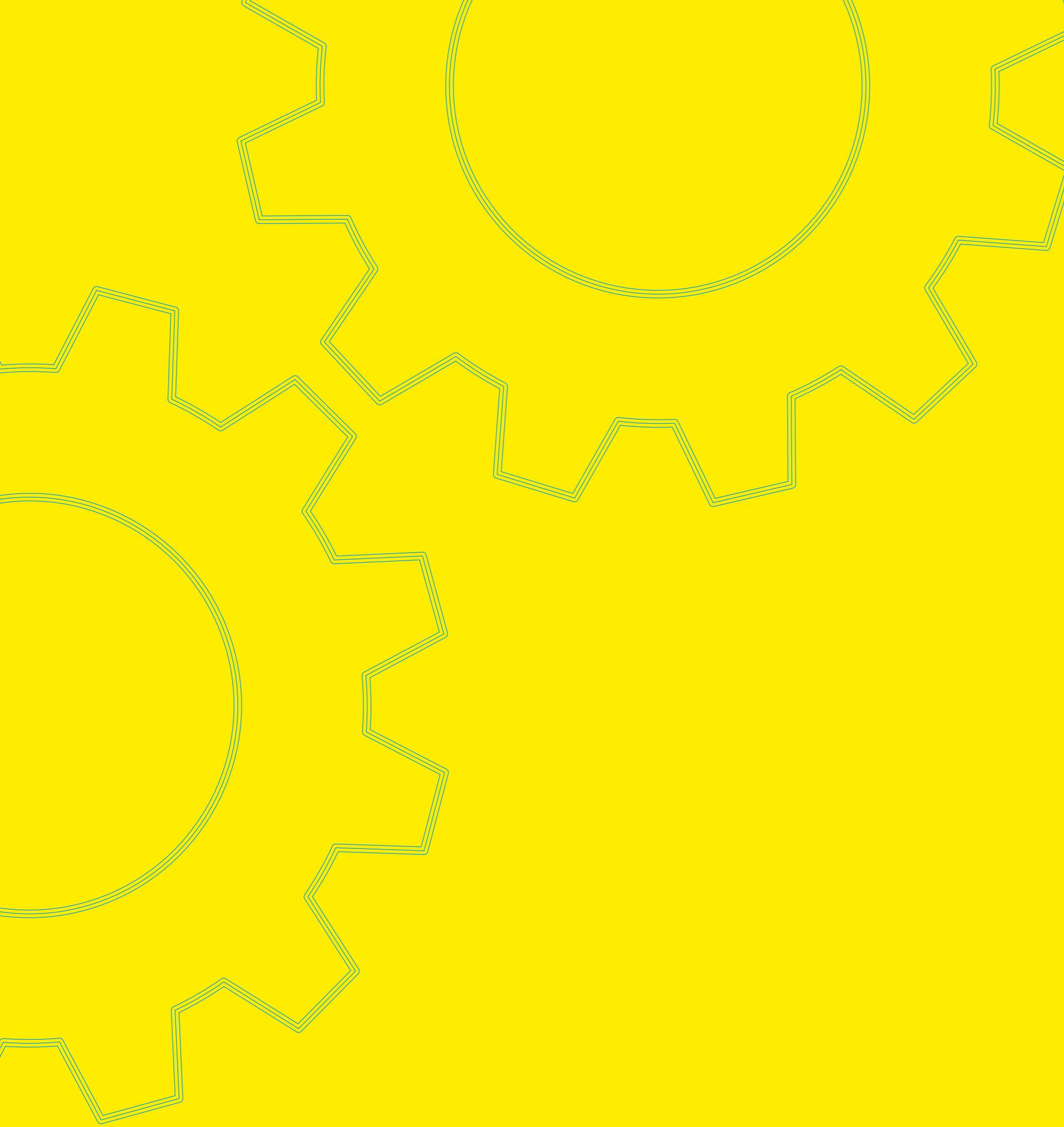


Cette réflexion offre aux participants le cadre pour améliorer leurs connaissances sur le contenu des versions provisoires des guides méthodologiques et harmoniser la démarche méthodologique à suivre lors des consultations des acteurs provinciaux. Le directeur de cabinet du Ministre d'Etat, Ministre de l'Aménagement du Territoire, Me Patience Bondonga qui a ouvert cet atelier au nom du ministre en mission a rappelé que l'organisation de cet atelier s'inscrit dans le cadre du processus de la réforme de l'Aménagement du Territoire qui vise à doter le pays des outils et instruments de planification spatiale.

À savoir: la Politique nationale, la Loi et le Schéma national de l'aménagement du territoire et les guides méthodologiques. Aussi, Me Patience Bondonga a souligné l'importance que le Ministre d'Etat en charge de l'Aménagement du Territoire accorde à ces travaux. Cela avant d'appeler les participants à travailler d'arrache-pied pour atteindre les objectifs poursuivis. « Il a plu au Chef de l'Etat, Félix Tshisekedi d'élever le Ministère de l'Aménagement du Territoire au niveau d'un Ministère d'Etat alors qu'il n'était qu'un simple appendice à d'autres ministères.

Ce qui montre l'importance qu'il attache à ce secteur et le Premier Ministre, Jean-Michel Sama Lukonde en a fait l'un des piliers de son programme gouvernemental. L'importance de ce secteur n'est plus à démontrer. C'est dans la même logique que cet atelier revêt, pour le Ministre d'Etat, Me Guy Loando Mboyo, une importance capitale, raison pour laquelle, il m'a délégué pour être présent et m'assurer que le travail va être produit avec soin et qualité pour avancer dans la vulgarisation des autres instruments", a-t-il déclaré.

Il a en outre remercié le PNUD pour son accompagnement dans la réussite du processus de la réforme de l'Aménagement du Territoire. Bien avant, le Secrétaire Général à l'Aménagement du Territoire, Jean-Pierre Khonde Wa Masinga a exhorté les participants à faire preuve d'assiduité durant cet atelier. Il a affirmé par ailleurs, que le travail à faire est un travail d'équipe, les participants devront donc, une fois déployés sur terrain, travailler en équipe car, a-t-il déclaré, le travail de l'Aménagement du Territoire est participatif et inclusif.



## Initiation et lancement des projets phares

---



## LES ÉRUPTIONS VOLCANIQUES DE GOMA : QUELLE SOLUTION POUR LES POPULATIONS ?

Après la dernière éruption volcanique qu'a connu la ville de Goma, dans la province du Nord-Kivu, Son Excellence Guy Loando Mboyo, Ministre d'Etat, Ministre de l'Aménagement du Territoire a fait partie de la délégation gouvernementale conduite par Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Jean-Michel Sama Lukonde qui le chargera prendre les dispositions nécessaires pour la délocalisation des sites touchés par les larves volcaniques.

La ville de Goma est constamment sous la menace des éruptions volcaniques, les tremblements de terre et la présence du gaz dans le lac Kivu. Ceux-

ci sont des risques permanent pour la vie des populations de cette ville et des cités environnantes, spécialement ceux qui sont proches des volcans Nyiragongo et Nyamuragira.

C'est ainsi qu'est prévue la construction un Village modèle proche de Goma, dans une zone non exposée aux dangers des volcans et du gaz du lac, est une solution idéale pour les populations de Goma et ses environs en cas d'une catastrophe naturelle car elles pourront s'y réfugier dans les meilleures conditions.

## DOTER LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO D'UN ANNUAIRE DES RESSOURCES NATURELLES RENOUVELABLES ET NON RENOUVELABLES DU SOL ET DU SOUS-SOL

En date du 18 janvier 2022, les travaux de l'atelier du Comité multisectoriel d'élaboration de l'Annuaire des Ressources naturelles renouvelables et non Renouvelables du Sol et du Sous-sol ont été lancés par Son Excellence Monsieur le Premier Ministre Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, en présence de plusieurs membres du Gouvernement, députés et sénateurs.

L'identification des potentialités territoriales en matière des Ressources Naturelles Renouvelables et non Renouvelables du sol et du sous-sol, étant

indispensables pour un aménagement efficace, le Conseil des Ministres avait préalablement adopté lors de sa 17ème Réunion du 27 août 2021, le principe d'élaboration d'un Annuaire National des Ressources Naturelles Renouvelables et non Renouvelables du sol et du sous-sol, conformément à la vision du Président de la République, Chef de l'État, pour valoriser les ressources naturelles du pays.



INFRASTRUCTURES AÉROPORTUAIRES

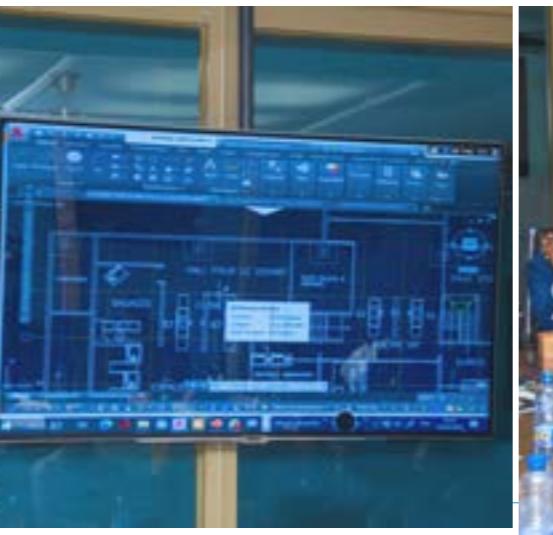
## L'AÉROGARE DE BOENDE BIENTÔT RÉHABILITÉE

**S**oucieux d'assurer à tous les Congolais la possibilité de se mouvoir aisément sur toute l'étendue de la République par le biais de divers mode de transport, particulièrement le transport aérien, le Gouvernement a décidé de moderniser une aérogare moderne dans la ville de Boende, Chef-lieu de la Province de la Tshuapa.

Cette infrastructure aéroportuaire répondant aux standards requis en la matière, aura le mérite d'ouvrir davantage cette partie du pays aux mouvements des personnes et des biens. Il va de soi que les secteurs tels que l'économie, le commerce, l'entreprenariat, le tourisme et le sport connaîtront une croissance certaine avec la mise en service de ce projet qui s'impose comme la grande porte d'entrée et de sortie de la province.

Cellcom AT







#### DÉLOCALISATION DES CAMPS MILITAIRES

## LE GOUVERNEMENT INFORMÉ DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET

Le ministre d'Etat, Ministre de l'Aménagement du Territoire, Me Guy Loando Mboyo, a informé le Gouvernement des avancées enregistrées dans la perspective de la mise en oeuvre du projet de délocalisation des camps des militaires et des policiers et de la construction des nouvelles cités et/ou villes à Kinshasa ainsi que dans les provinces.



**L**e ministre Guy Loando Mboyo a indiqué que le projet du pacte d'actionnaires de la Société de développement et de promotion immobilière, société mixte dédiée au projet, a déjà été revu et finalisé au niveau de la Commission de structuration du partenariat. Le principe de la mobilisation des garanties collatérales proposées, a-t-il renchéri, a été également examiné et retenu. Les bailleurs de fonds étant déjà identifiés par BITEC, ce promoteur et ses partenaires ont confirmé la mise à disposition d'un financement intégral.

Le patron de l'Aménagement du territoire a également souligné que la commission technique, mise sur pied auprès de l'État-Major Général des armées, a pris en charge des questions liées à l'élaboration du plan d'identification et de délocalisation de vingt et une mille familles, des recommandations de la Maison militaire du Chef de l'Etat et des dispositions prévues dans la réforme de l'armée.

La mise en oeuvre d'une commission interinstitutionnelle pour la délocalisation du camp Kokolo S'agissant de la société KinCo.be Sprl, bénéficiaire d'un protocole d'accord signé avec le Gouvernement depuis septembre 2016 pour la délocalisation du camp militaire Kokolo,

l'aménagement et la viabilisation du site Kokolo, les discussions ont repris avec ce groupe, sous le pilotage du ministre de l'Aménagement du territoire, dans le but de trouver une issue apaisée en faveur des deux parties.

Vu la transversalité du projet et son coût, Me Guy Loando Mboyo a sollicité la création d'une commission interinstitutionnelle tant au niveau des décideurs que des experts sectoriels concernés pour la matérialisation dudit projet. L'objectif étant d'engager leurs secteurs respectifs, d'harmoniser les procédures et de voir la faisabilité de mettre en oeuvre ce projet d'ampleur et à impact national. Après débat et délibérations, ce dossier a été adopté par le conseil des ministres.

Outre la délocalisation du camp Kokolo, le camp Katindo à Goma doit également être délocalisé en vue de construire un nouveau sur cinquante hectares dans la localité Kingi-Katebe, groupement Kamuronza, dans le cadre du partenariat public-privé. Les terrains du projet (relocalisation et sites actuels) devront être rendus disponibles pour la contre-expertise et la réévaluation des coûts en vue d'envisager les possibilités de constitution de l'hypothèque comme garantie collatérale de base.

Cellcom AT





## PROVINCE DE L'EQUATEUR LANCEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SANCTUAIRE D'ISIDORE BAKANJA

Son Excellence Guy Loando Mboyo, Ministre d'Etat, Ministre de l'Aménagement du Territoire, s'est engagé à accompagner l'Archidiocèse de Mbandaka-Bikoro dans les préparatifs de la commémoration du 25ème anniversaire de la béatification du Bienheureux Isidore BAKANJA avec la construction d'un sanctuaire à Bokote, dans la province de la Tshuapa.

Cette réalisation dont la première pierre a été posée par Son Excellence Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, Premier Ministre et Chef du Gouvernement, concernant la construction du lieu de sépulture, un sanctuaire avec crypte, un site d'accueil et d'hébergement, un piste d'atterrissage, et l'aménagement des autres sites symboliques et spirituels pour les chrétiens catholiques à Ikili, Wenga, Mbandaka et Bokondela dans la province de l'Equateur.







#### PROJET KITOKO NEW CITY

## LE CONSORCIOUM ÉGYPTIEN DES ENTREPRISES EGAAD PASSE PAR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE POUR INVESTIR EN RDC

Le secteur de l'Aménagement du Territoire en RDC attire des investisseurs. Pour preuve, le consortium des entreprises Egaad appartenant au milliardaire Égyptien Naguib Sawiris, a exprimé ce besoin, le 24 mai 2021, au cours d'une séance de travail avec le Ministre d'Etat de l'Aménagement du Territoire, Me Guy Loando Mboyo.

**S**elon le Directeur Général du consortium des entreprises Egaad, Réda Boulos entend investir en République démocratique du Congo (RDC) dans la construction des bâtiments et dans l'urbanisation du pays. « Nous sommes venus d'abord féliciter le Ministre d'Etat et ensuite lui exprimer l'intérêt que nous avons pour l'investissement en RDC.

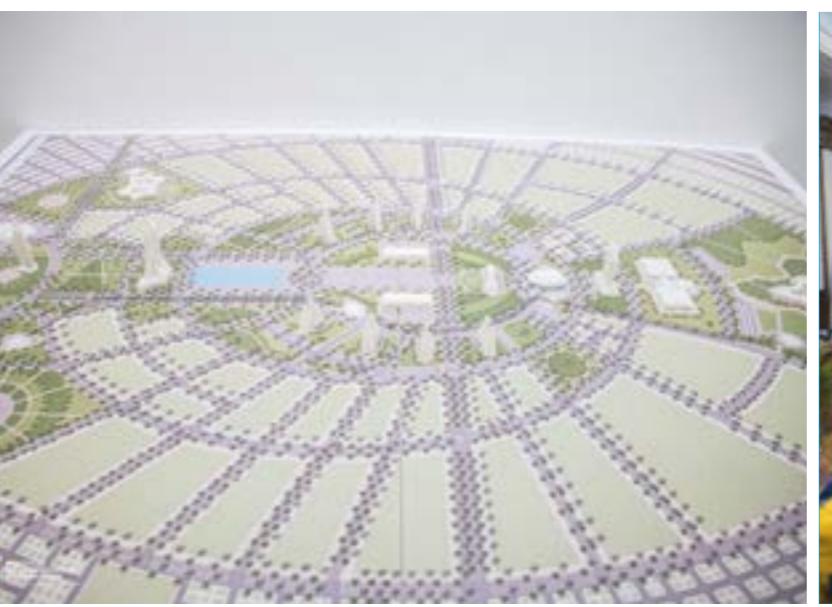
Nous voulons investir dans la construction comme les habitations, les hôtels et les bâtiments pour bureau et nous essayons de voir pour un plan urbanistique pour le pays mais aussi aider les investisseurs égyptiens qui veulent venir investir en RDC», a-t-il dit.

Tout en saluant l'esprit d'ouverture, le dynamisme et le professionnalisme du Ministre d'Etat de l'Aménagement du territoire, Reda Boulos s'est dit optimiste quant à la matérialisation de cet ambitieux

projet. « Nous sommes très optimistes par rapport à ces échanges et nous avons beaucoup d'espérance. J'étais séduit et très heureux de rencontrer le Ministre d'Etat, Ministre de l'Aménagement du

Territoire. C'est un honneur et un plaisir. Je salue sa jeunesse, son dynamisme, son professionnalisme et sa compréhension », a-t-il signifié.

Pour mémoire, le milliardaire Égyptien Naguib Sawiris, qui a investi dans le domaine des Télécoms, Mines et dans l'Industrie aurifère en Afrique, est un partenaire de taille de la RDC dans plusieurs projets, notamment la fibre optique, le projet ville Kitoko et la construction des ports et barrages hydroélectriques. dans l'urbanisation du pays.





MODERNISATION DE KINSHASA

## LES DERNIERS RÉGLAGES EN EGYPTE DU PROJET “KITOKO NEW CITY”

Faisant partie de l'équipe gouvernementale qui a accompagné le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde au Caire , en Egypte, le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du Territoire, Me Guy Loando Mboyo, a expliqué l'objet de leur mission au pays d'Abdel Fattah al Sissi.

**L**a délégation du Gouvernement Sama Lukonde en Egypte est allée finaliser les négociations et déterminer le montage financier pour la matérialisation du projet immobilier "kitoko New city" destiné à décongestionner la ville de Kinshasa par la création d'une nouvelle cité moderne aux standards internationaux dans la commune urbano- rurale de Maluku.

«C'est pour finaliser les négociations, structurer les types de financement, la durée des travaux, les différentes dates, les étapes d'exécution du projet, la disponibilité foncière, toutes ces questions, c'est le sens même de notre visite en Egypte», a expliqué le Ministre d'État, Ministre de l'Aménagement du territoire qui a, par ailleurs, souligné : "Nous avons échangé avec le consortium des sociétés qui sont impliquées dans le projet tant sur le plan de la situation de la transaction que sur le plan de l'exécution des travaux sur place à Kinshasa». Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a -t-il renchéri, était venu en Egypte rencontrer son homologue Egyptien.

De cette rencontre, il s'est dégagé une volonté ferme des Chefs d'Etats de répercuter l'expérience

égyptienne qui a permis à ce pays de se doter d'une nouvelle ville, pour décongestionner la ville du Caire. C'est cette expérience qui a inspiré le Chef de l'Etat pour envisager le même type de projet à Kinshasa».

Me Guy Loando Mboyo a affirmé que c'est dans le cadre de la mise en oeuvre effective du projet Kitoko New City que le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Sama Lukonde, conduit la délégation gouvernementale constituée de quatre ministères sectoriels directement concernés par l'édit projet.

Pour lui, il est important d'étendre la ville de Kinshasa dont la capacité d'accueil ne répond plus au nombre d'habitants. Selon Guy Loando Mboyo, la matérialisation du projet Kitoko New city permettra de prévenir l'explosion démographique de la ville de Kinshasa. «Gouverner c'est prévoir. Donc, le Chef de l'Etat est dans la prévision pour que la situation démographique ne vienne pas nous emporter, qu'on puisse déjà anticiper. Voilà le sens de notre visite en Egypte», a -t-il conclu.

Cellcom AT





## ME GUY LOANDO MBOYO VANTE LE PROGRAMME DE 145 TERRITOIRES À L'ASSEMBLÉE DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

Placée sous le thème "renforcer les actions en faveur de la nature pour atteindre les objectifs de développement durable", la 5eme Assemblée des Nations unies pour l'Environnement (ANUE-5.2) s'est clôturée par l'adoption d'une déclaration ministérielle par consensus de tous les Ministres présents.

Cette rencontre qui s'est tenue du 28 février au 2 mars 2022 à Nairobi au Kenya, a réuni les Ministres de l'Environnement du monde. Elle a offert aux participants un cadre d'échange et des stratégies pour renforcer la lutte contre la dégradation de l'environnement, le changement climatique et la montée des inégalités au sein de la population mondiale.

Seul Ministre de l'Aménagement du Territoire invité, Me Guy Loando Mboyo. Il a pris la parole comme orateur du panel qui avait pour thème «Renforcer l'action en faveur de la nature pour atteindre les objectifs de développement durable».

Dans son exposé, il a expliqué les efforts du Gouvernement congolais pour la matérialisation des engagements pris dans le cadre des objectifs durables de développement.

Me Guy Loando a déclaré que le Gouvernement de la RDC, conscient de l'immensité de son territoire

avec une population de plus de cent millions d'habitants, a mis en place un programme ambitieux de développement à la base de 145 territoires dont le coût est estimé à 1.6 milliards \$. Un programme qui vise à réduire les inégalités sociales.

Me Guy Loando Mboyo a affirmé que la réalisation des ODD passe aussi par la connaissance de nos ressources. Et l'Annuaire des Ressources Naturelles de la RDC en pleine élaboration, est une réponse à la réalisation des ODD. "cet annuaire qui va être mis en exergue très bientôt permettra au pays d'en savoir plus sur ses potentialités et de s'engager résolument dans l'atteinte des ODD".

Toutefois, a-t-il fait remarquer, la réduction des inégalités dépend de l'organisation des activités humaines sur le territoire national. Et c'est le rôle joué par le Ministère de l'Aménagement du Territoire, en pleine réforme depuis 2017.



ANAT

## L'AGENCE NATIONALE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LE FONDS NATIONAL DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE VOIENT LE JOUR SOUS GUY LOANDO MBOYO

Le ministre d'État, ministre de l'Aménagement du Territoire, Guy Loando Mbogo a présenté, au cours de la réunion du conseil des ministres du vendredi 15 Octobre 2021, présidée par le Chef de l'Etat, le projet de Décret portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale d'Aménagement du Territoire.

Dans l'économie de son exposé, renseigne le ministre de la communication et médias, Patrick Muyaya, Guy Loando a indiqué que cet établissement public à caractère administratif et technique, sera chargé de faire la planification de la conception des nouvelles villes, de la rénovation des villes existantes, ainsi que du développement des territoires à travers la RDC.

Le Ministre d'Etat en charge de l'Aménagement du Territoire a également déclaré que cet établissement public travaillera en collaboration avec les ministères sectoriels concernés et les provinces. Pour ce faire, l'Agence Nationale de l'Aménagement du Territoire va devoir jouir d'une

autonomie financière et administrative, et doté de la personnalité juridique. Elle sera composée de trois structures à savoir, le Conseil d'Administration, la Direction Générale et le Collège des Commissaires aux Comptes.

À en croire le ministre d'Etat Guy Loando, l'Agence Nationale d'Aménagement du Territoire (ANAT) est comme une réponse au besoin de changer des stratégies et des options du Gouvernement pour réussir la vraie reconstruction de la RDC.



FONAT

## GUY LOANDO MBOYO RESTE CONFIANT SUR L'AVENIR DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET SE FIXE DES DÉFIS

En Conseil des Ministres vendredi 15 octobre 2021, le Gouvernement a adopté le projet de Décret portant création du « Fonds National de l'Aménagement du Territoire » (FONAT).

En Conseil des Ministres vendredi 15 octobre 2021, le Gouvernement a adopté le projet de Décret portant création du « Fonds National de l'Aménagement du Territoire » (FONAT).

Selon le Ministre, le FONAT a pour objet la mobilisation des ressources financières dans le but

d'élaboration des documents de stratégies, des outils techniques, des plans d'aménagement du territoire et la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Aménagement du Territoire.

Mais aussi des projets d'aménagement du territoire ainsi que le suivi de leur exécution financière ; y compris l'appui aux acteurs qui participent à la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Aménagement du Territoire.



## Lobbying et autres activités

---

NAIROBI AU KENYA

## GUY LOANDO MBOYO À LA 5<sup>EME</sup> ASSEMBLÉE DE L'ONU SUR L'ENVIRONNEMENT

Placée sous le thème "renforcer les actions en faveur de la nature pour atteindre les objectifs de développement durable", la 5eme Assemblée des Nations unies pour l'Environnement (ANUE-5.2) qui s'est du 28 février au 2 mars à Nairobi, au Kenya s'est clôturée par l'adoption d'une déclaration ministérielle par consensus de tous les ministres .



Cette rencontre qui a réuni les Ministres de l'Environnement du monde a offert aux participants un cadre d'échange et des stratégies pour renforcer la lutte contre la dégradation de l'environnement, le changement climatique et la montée des inégalités au sein de la population mondiale.

Seul Ministre d'Etat de l'Aménagement du Territoire invité, Me Guy Loando Mboyo a pris la parole comme orateur du panel qui avait pour thème «Renforcer l'action en faveur de la nature pour atteindre les objectifs de développement durable».

Il a expliqué les efforts du Gouvernement pour la matérialisation des engagements pris dans le cadre des objectifs durables de développement.

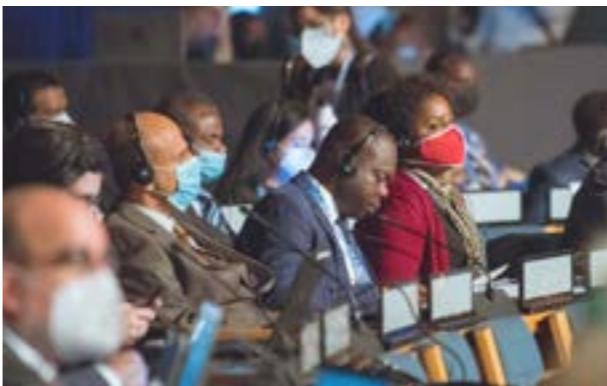
Me Guy Loando a déclaré que le Gouvernement congolais conscient de l'immensité de son territoire avec une population de plus de cent millions d'habitants, a mis en place un programme ambitieux de développement à la base de 145 territoires dont le coût est estimé à 1.6 milliards \$. Un programme qui vise à réduire les inégalités.

Selon le «Warrior Guy Loando Mboyo, ce programme permettra notamment à la population

d'accéder aux soins de santé de qualité par la construction et la réhabilitation des centres de santé. Outre l'accès aux soins de santé, Me Guy Loando a affirmé que la réalisation des ODD passent aussi par la connaissance de nos ressources.

Et l'Annuaire des Ressources Naturelles Renouvelables et non renouvelable du sol et du sous sol de la RDC est une réponse à la réalisation des ODD. "cet annuaire qui va être mis en exergue très bientôt permettra au pays, face à ses potentialités, d'en savoir plus sur ses ressources naturelles et s'engager résolument dans l'atteinte des ODD" Toutefois, a t-il fait remarquer, la réduction des inégalités dépend de la manière dont les activités humaines sont organisées sur le territoire national. Et c'est le rôle joué par le Ministère de l'Aménagement du Territoire qui est en pleine réforme depuis 2017.

Pour rappel, la 5e Assemblée des Nations unies sur l'environnement (ANUE-5) est présidée par la Norvège. La première session (ANUE-5.1) s'est tenue en format virtuel les 22 et 23 février 2021 pour traiter des questions procédurales. La seconde session (ANUE-5.2), qui se déroule de manière hybride du 28 février au 2 mars 2022, est consacrée à l'examen des sujets de fond qui aboutira à la déclaration ministérielle et aux résolutions.



01-12 NOV 2021  
GLASGOW

# COP26

COP 26

## L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE PRÉSENTÉ COMME L'UNE DES SOLUTIONS À LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

En marge de la Cop 26 tenue à Glasgow, en Ecosse en Novembre 2021, le pavillon de la RDC a organisé un exposé sur les potentialités qu'offre le pays dans le cadre de l'atténuation des effets dus au changement climatique. Le Directeur de Cabinet du Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Environnement, Héritier Mpiana et le Directeur Général de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) en ont été les principaux orateurs.

**A**vec sa forêt, ses tourbières, ses eaux et ses minéraux stratégiques, la RDC se présente comme pays -solution face au changement climatique. D'où l'appel lancé aux différents pays du monde d'investir en RDC dans un partenariat gagnant -gagnant.

Pour relever ce défi, le Directeur de Cabinet de la VPM Eve Bazaiba a soutenu que l'Aménagement du Territoire est un secteur clé car, il assure la gestion de l'espace physique. Ce secteur vital devra donc être placé au premier plan dans les efforts de lutte contre le changement climatique.

L'aménagement du territoire joue un très grand rôle dans le concept RDC pays-solution. l'Aménagement du Territoire peut aujourd'hui nous aider avec une bonne reprogrammation des activités et des investissements pour arriver à accorder au pays cet élan de développement à savoir comment investir là où il faut, comment orienter ce que nous avons comme solution au changement climatique".

Prenant la parole à son tour, le Directeur Général de l'ICCN, Olivier Mushiete a reconnu que son institution est un grand outil de l'Aménagement

selon les besoins exprimés. Cette répartition sur le sol, c'est l'affaire de l'Aménagement du Territoire", a-t-il expliqué. Grâce à la Politique et à la Réforme de l'Aménagement du Territoire en cours, «on va arriver à déterminer les sites et les besoins qui concourent à la protection de l'écosystème dans la lutte contre le changement climatique. On ne peut rien faire sans l'Aménagement du Territoire.

Enfin, le Coordonnateur National du GTCRR, Me Guy Kajemba a insisté sur la nécessité d'assainir les espaces en terme d'Aménagement du Territoire. " il ya des efforts internes à faire en terme de clarification des espaces.

Et là nous sommes suffisamment avancés et nous sommes fiers des efforts qui sont consentis par le Ministre d'Etat de l'Aménagement du Territoire pour arriver à nous amener vers l'adoption de la Loi; laquelle sera un des outils importants pour toute la question de programmation géographique et de gestion de l'espace forestier qui est une garantie que nous devons aussi donner au niveau international ".



du Territoire. «L'aménagement du territoire est fondamental pour nous à l'ICCN. Nous avons décidé d'adopter une stratégie de gestion par paysage; cela se rapproche directement de l'Aménagement du Territoire.

Par définition, l'ICCN est un outil à grande échelle de l'Aménagement du Territoire. Le fait déjà de prévoir sur le territoire national les aires protégées, c'est une forme d'Aménagement du Territoire. Donc, nous touchons les préoccupations du plan d'Aménagement du Territoire».

Abordant presque dans le même sens, Le président du comité de pilotage national du groupe de travail climat REDD rénové (GTCRR), Omer Kabasele reste convaincu que le secteur de l'Aménagement du Territoire est crucial dans l'atténuation des effets dus au changement climatique.

L'aménagement du territoire, a-t-il souligné, est un secteur-mère. "Si nous parlons de la programmation géographique forestière, elle ne peut se faire que sur une surface, sur une portion territoriale et cela relève des attributions de l'Aménagement du Territoire qui gère ces espaces





## À GOMA, ME GUY LOANDO MBOYO LANCE LES TRAVAUX DE LA 1<sup>ÈRE</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES VOLCANS DES VIRUNGA

Le Ministre d'État de l'Aménagement du Territoire, Me Guy Loando Mboyo, a procédé samedi 19 Mars 2021, au lancement de la première Conférence Internationale sur la gestion des volcans de Virunga.

C'était à l'hôtel Serena, à Goma, au Nord Kivu devant plusieurs personnalités dont les membres du Gouvernement central et les scientifiques venus des USA, du Japon, du Cameroun, du Rwanda et d'autres pays ainsi que des élus nationaux.

Cette grande rencontre a offert l'occasion aux différents participants d'échanger et de comprendre le contenu du plan de contingence en cas d'urgence éruptive. Plan conçu par la province du Nord-Kivu, tenant compte d'autres aspects spécifiques des éruptions volcaniques à travers le monde.

Dans son allocution d'ouverture, le Ministre d'État de l'Aménagement du Territoire, représentant personnel du Premier Ministre, a dévoilé la stratégie Gouvernementale en cas d'une éventuelle éruption, comme c'est fut le cas en 2021. C'est ainsi qu'il a déclaré que le Gouvernement central avait non seulement validé le projet de construction d'une

ville pilote à proximité de Goma mais aussi a confié à son Ministère l'exécution des travaux, visant à contenir différents risques ainsi que le relogement des sinistrés de l'éruption volcanique de 2021.

Toujours selon le Ministre d'État, cette ville secondaire sera reliée à l'actuelle ville de Goma par une "autoroute moderne à péage" pour faciliter les mouvements et les activités de divers ordres entre les deux pôles urbains.

Aussi, le Patron de l'Aménagement du Territoire avait exhorté les participants et habitants du coins de poursuivre les efforts en matière de surveillance des aléas volcaniques et d'anticipation/gestion des risques volcaniques dans la région des Virunga afin de réduire l'impact des prochaines éruptions.





## Perspectives

---



## PARTENARIAT

## RENFORCEMENT DE LA COLLABORATION ENTRE LE MINISTÈRE DE L'AT ET WRI

La collaboration entre notre Ministère et WRI était au menu des entretiens que nous avons eu avec Monsieur Elie Hakizumwami, Directeur pays de World Resources Institute/RDC. Ce dernier nous a fait savoir que la collaboration entre cette organisation et le Ministère de l'Aménagement du Territoire est au beau fixe, et qu'elle est même sur le point d'être étendue à d'autres aspects du secteur. Il nous a informés du renouvellement imminent de l'Accord avec notre Ministère, afin de prendre en compte d'autres activités qui rentrent dans les priorités du Ministère, notamment le renforcement des capacités des personnels, la fourniture des équipements informatiques, etc.

Le domaine de l'Aménagement du Territoire étant complexe et transversal, le Directeur pays WRI / RDC a indiqué que son organisation voudrait bien élargir son champ d'action en RDC, en ce qui concerne essentiellement la gestion des ressources naturelles.

Nous avons également organisé un Atelier sur l'évolution de la réforme de l'Aménagement du territoire au cours de cet atelier organisé lundi 24 mai 2021 par le Centre des Technologies Innovatrices et le Développement Durable, en collaboration avec le Groupe de travail Climat-REDD rénové grâce à l'appui de RRI, nous avons fourni des informations aux parties prenantes sur l'évolution de la réforme de l'Aménagement du Territoire, tout en faisant un état des lieux sur la prise en compte des recommandations de la société civile dans les différents documents et outils déjà produits dans le cadre de cette réforme.

Nous avons donc présenté l'évolution du processus, la nouvelle version de la proposition de la loi, le cahier des charges sur la réforme d'aménagement

du territoire et la fiche d'observation des OSC sur la nouvelle version de la proposition de loi, et proposé les recommandations pouvant faciliter le prochain plaidoyer.

En sus, le financement de la première tranche du processus de la réforme de l'Aménagement du Territoire, actuellement soumis à une évaluation à mi-parcours, a fait l'objet du plaidoyer que nous avons mené auprès de l'Ambassadeur de l'Union Européenne en RDC, reçu en audience le 25 mai 2021.

Etant membre du Conseil d'Administration de l'Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale (CAFI), l'Union Européenne accorde un intérêt particulier à la réussite de ce processus. Pour cette raison, le Diplomate européen nous a fait savoir que tout sera mis en œuvre pour rendre plus optimal ce mécanisme en RDC.

Le 12 mai 2021, nous avons eu une séance de travail avec notre Collègue, Son Excellence Madame la Ministre d'Etat, Ministre du Portefeuille, Adèle KAYINDA. Nos échanges ont principalement porté sur l'examen des voies et moyens devant permettre le renforcement de la collaboration entre nos deux Ministères afin de relever ensemble les différents défis et de répondre aux instructions de Son Excellence Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République et Chef de l'Etat.





## L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET LE GROUPE AUSTRALIEN EDO GLOBAL S'ENGAGENT POUR UN PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT

Le Gouvernement Congolais représenté par le Ministre d'État de l'Aménagement du Territoire Me Guy Loando Mboyo et la représentante du groupe Australien Edo global, l'ambassadrice Maria Backlund ont signé un mémorandum d'entente le 20 janvier 2022.

**L**a démarche entreprise traduit la ferme volonté des deux parties de travailler dans un partenariat gagnant-gagnant pour établir des relations commerciales mutuellement bénéfiques et durables.

Dans l'esprit de ce protocole d'accord, le groupe Edo global a déclaré avec toute responsabilité la recherche d'un financement conséquent pour implémenter le modèle de développement économique, présenté au Gouvernement, à travers la construction d'une économie forte, durable et croissante.

En outre, les deux parties se sont également fixées des objectifs dont la mobilisation des bailleurs

de fonds multilatéraux et bilatéraux ainsi que des acteurs non étatiques, l'échange de données et d'informations en vue de déterminer les meilleures conditions pour la réalisation des projets.

Elles conviennent aussi de renforcer les relations commerciales mutuellement bénéfiques, garantissant la bonne mise en oeuvre des projets à réaliser, de coordonner et de mettre en oeuvre des activités conjointes. Enfin, les parties s'engagent à promouvoir un partenariat étroit.



## SOMMET TURQUIE AFRIQUE

## ME GUY LOANDO MBOYO PARLE DU PROJET FATSHI CITY

Me Guy Loando Mboyo a séjourné à Istanbul en Turquie du 16 au 18 décembre 2021 pour prendre part aux travaux du troisième Sommet Turquie - Afrique.

**S**ur place, le Ministre d'État de l'Aménagement du Territoire a participé à plusieurs réunions autour du projet Fatshi City, l'un des grands projets de transformation de la République Démocratique du Congo (RDC) en général et de Kinshasa en particulier.

Avec différents partenaires et hommes d'affaires, les échanges ont tourné autour de la construction des nouvelles villes en RDC, des hôtels de luxe, de grandes places ultramodernes et des sièges des institutions étatiques gérées par des systèmes intelligents, des structures modernes de nouvelle génération.

Convaincus par les explications leur fournies sur le bien fondé de leur implication dans le développement de la RDC, plusieurs consortiums Turcs ont souscrit à investir au pays de Félix Tshisekedi Tshilombo.

Le président de la République Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo a rejoint Istanbul le 17 décembre 2021 dans la soirée pour prendre part à ce sommet. Une rencontre qui privilégie des discussions sur des moyens d'approfondir les relations commerciales et économiques entre la Turquie et l'Afrique.





#### CHANGEMENTS CLIMATIQUES

## ME GUY LOANDO MBOYO ÉCHANGE AVEC UNE DÉLÉGATION AMÉRICAINE SUR LA QUESTION CLIMATIQUE

En prélude à la Cop 26, le Ministre d'Etat de l'Aménagement du Territoire Me Guy Loando Mboyo a présidé le 5 octobre 2021 à une importante séance de travail avec une délégation américaine conduite par l'envoyé spécial adjoint du Président Américain en charge du changement climatique Dr Jonathan Pershing, qu'accompagnait l'Ambassadeur américain, Mike Hammer.

**L**e Ministre d'Etat Guy Loando Mboyo a indiqué que le Président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo accorde une importance capitale aux questions liées aux changements climatiques. «Avec sa ressource forestière importante et son bassin hydrographique, la République démocratique du Congo (RDC), sans être pollueuse, absorbe plutôt des gaz à effet de serre des autres pays.

Raison pour laquelle le pays a pris beaucoup d'engagements dans le cadre de la lutte contre le changement climatique», a-t-il déclaré.

À la Cop 26, a renchéri le Ministre d'Etat, la RDC devra jouer sa partition dans la grande bataille du changement climatique. «Nous apporterons notre forêt à cette grande bataille de protection de la planète. Le changement climatique est une question

de responsabilité planétaire et internationale et tout le monde doit s'engager. S'il faut préserver la forêt, il faut le faire, car notre vie en dépend», a ajouté Me Guy Loando Mboyo.

Pour sa part, Jonathan Pershing a mentionné l'intérêt de conclure un partenariat avec la RDC et pour le cas d'espèce, avec le Ministère de l'Aménagement du Territoire.

Car, la RDC présente plusieurs opportunités dans la lutte contre le changement climatique. Et parmi ces opportunités: la forêt, le secteur électrique, les minerais stratégiques.

Il a mentionné par ailleurs qu'il est également question de penser aux alternatives renouvelables de bonne santé et de travail pour tout le monde.



## RÉFORME DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## GUY LOANDO MBOYO ET DOMINIC SAM CONSOLIDENT LE PARTENARIAT

Déterminé à donner une nouvelle impulsion au processus de la réforme de l'Aménagement du Territoire, le Ministre d'Etat de l'Aménagement du Territoire Me Guy Loando Mboyo a échangé avec le représentant pays du Pnud Dominic SAM sur cette question.



**A**u cours d'une audience que le patron de l'Aménagement du Territoire lui a accordé le 25 mai 2021 ont convenu de mobiliser les supports nécessaires pour le redécollage de ce processus qui fait actuellement face au gel de financement Cafi à la suite du processus de l'évaluation à mi-parcours. «Nous avons passé en revue tout ce qu'on a fait ensemble, notamment l'appui que le Pnud est en train d'apporter au Ministère de l'Aménagement du Territoire.

Tout ce qui est fait dans le cadre du processus de l'élaboration de la politique nationale d'Aménagement du territoire ainsi que les prochaines étapes», a-t-il laissé entendre.

Parlant de la réforme de l'Aménagement du Territoire, Dominic Sam a souligné qu'avec le Ministre d'Etat, ils ont réfléchi sur ce processus pour voir comment l'amener à bon port. «Pour ce qui est de la réforme, nous avons plutôt échangé sur comment on pouvait mobiliser ensemble les supports nécessaires pour continuer à mener à bon port la politique de l'Aménagement du Territoire qui est très important pour le développement du pays».



## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## LE CONSORCIO DES ENTREPRISES EGAAD VEUT INVESTIR EN RDC

Le secteur de l'Aménagement du territoire en RDC attire des investisseurs. Pour preuve, le consortium des entreprises Egaad appartenant au milliardaire Égyptien Naguib Sawiris a exprimé ce besoin, le 24 mai, au cours d'une séance de travail avec le Ministre d'Etat, Ministre de l'Aménagement du Territoire, Me Guy Loando Mboyo.



**S**elon le directeur général du consortium des entreprises d'Egaad, Reda Boulos entend investir en République démocratique du Congo (RDC) dans la construction des bâtiments et dans l'urbanisation du pays. « Nous sommes venus d'abord féliciter le ministre d'Etat et ensuite lui exprimer l'intérêt que nous avons pour l'investissement en RDC.

Nous voulons également investir dans la construction comme les habitations, les hôtels et les bâtiments pour bureau et nous essayons de voir pour un plan urbanistique pour le pays et aussi voir dans quelle mesure aider les investisseurs égyptiens qui veulent venir investir en RDC », a-t-il dit.

Tout en saluant l'esprit d'ouverture, le dynamisme et le professionnalisme du ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, Reda Boulos

s'est dit optimiste quant à la matérialisation de cet ambitieux projet. « Nous sommes très optimistes par rapport à ces échanges et nous avons beaucoup d'espoir.

J'étais séduit et très heureux de rencontrer le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, c'est un honneur et un plaisir. Je salue sa jeunesse, son dynamisme, son professionnalisme et sa compréhension », a-t-il signifié. Pour mémoire, le milliardaire Égyptien Naguib Sawiris, qui a investi dans le domaine des télécoms, mines et dans l'industrie aurifère en Afrique, est un partenaire de taille de la RDC dans plusieurs projets, notamment la fibre optique, le projet ville Kitoko et la construction des ports et barrages hydroélectriques.

Cellcom AT



# Guy Loando Mboyo

## LE CONGO D'APRÈS

DISPONIBLE  
AUX ÉDITIONS



ET SUR amazon

L'Afrique, comme le monde, a été surprise par la pandémie de la Covid-19 avec toutes ses conséquences sociales et économiques désastreuses en dépit du nombre réduit de décès sur le sol africain.

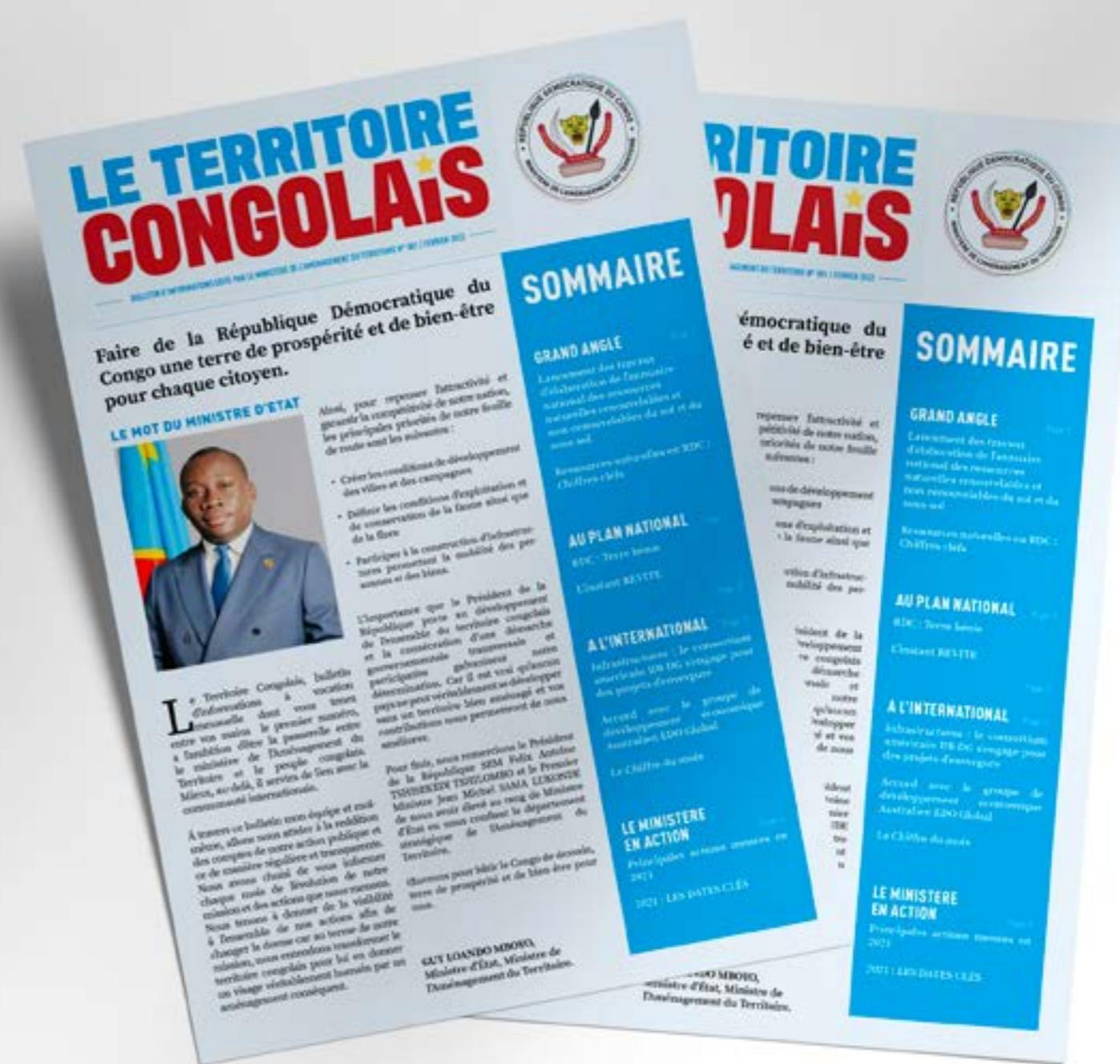
Le gouvernement congolais a mis en place un plan d'urgence avec, pour pilier, la stabilité et la relance de l'économie, qui était déjà dans un état désastreux avant la pandémie.

Doit-on penser l'organisation sociale comme avant la Covid-19, avec les mêmes stratégies comme si rien n'avait changé ?

Le choix porte entre l'action transformatrice et l'inanition autodestructrice. L'auteur propose ainsi plusieurs pistes : valorisation des recherches et des savoirs endogènes, bonne gouvernance, engagement de la jeunesse et mise en œuvre de la solidarité nationale, autant d'aspects qui passent par des propositions des lois au service du développement et de la paix pour un Congo plus beau qu'avant.

## ME GUY LOANDO MBOYO MET EN PLACE PLUS DES SUPPORTS DE COMMUNICATION POUR LA VISIBILITÉ DES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE

Depuis son avènement à la tête du ministère de l'aménagement du territoire, le patron de ce portefeuille, Me Guy Loando Mboyo veut communiquer autrement. A travers sa cellule de communication, le warrior Guy Loando Mboyo a mis en place une stratégie de communication qui vise à renforcer la visibilité autour de toutes ses activités en commençant par les audiences qu'il accorde aux différentes personnalités en passant par la vulgarisation des outils de l'AT, sans oublier les réunions avec des partenaires et les activités de son administration. Toutes ces activités sont visibles grâce aux différents supports tels que le magazine le Territoire congolais, le site internet, la page Facebook et Twitter.



**GROUPE**  
**LE LIBÉRAL**  
**PRESSE**



**DESORMAIS  
DISPONIBLE SUR:**



**TÉLÉCHARGEZ WIDAL APP SUR:**



**BIENTÔT...**

**LE LIBÉRAL TV**

**LE LIBÉRAL**  
**TV**

**LE LIBÉRAL**  
**MAG**

**LE LIBÉRAL**  
**FM**

**LE LIBÉRAL**  
**INFO.NET**